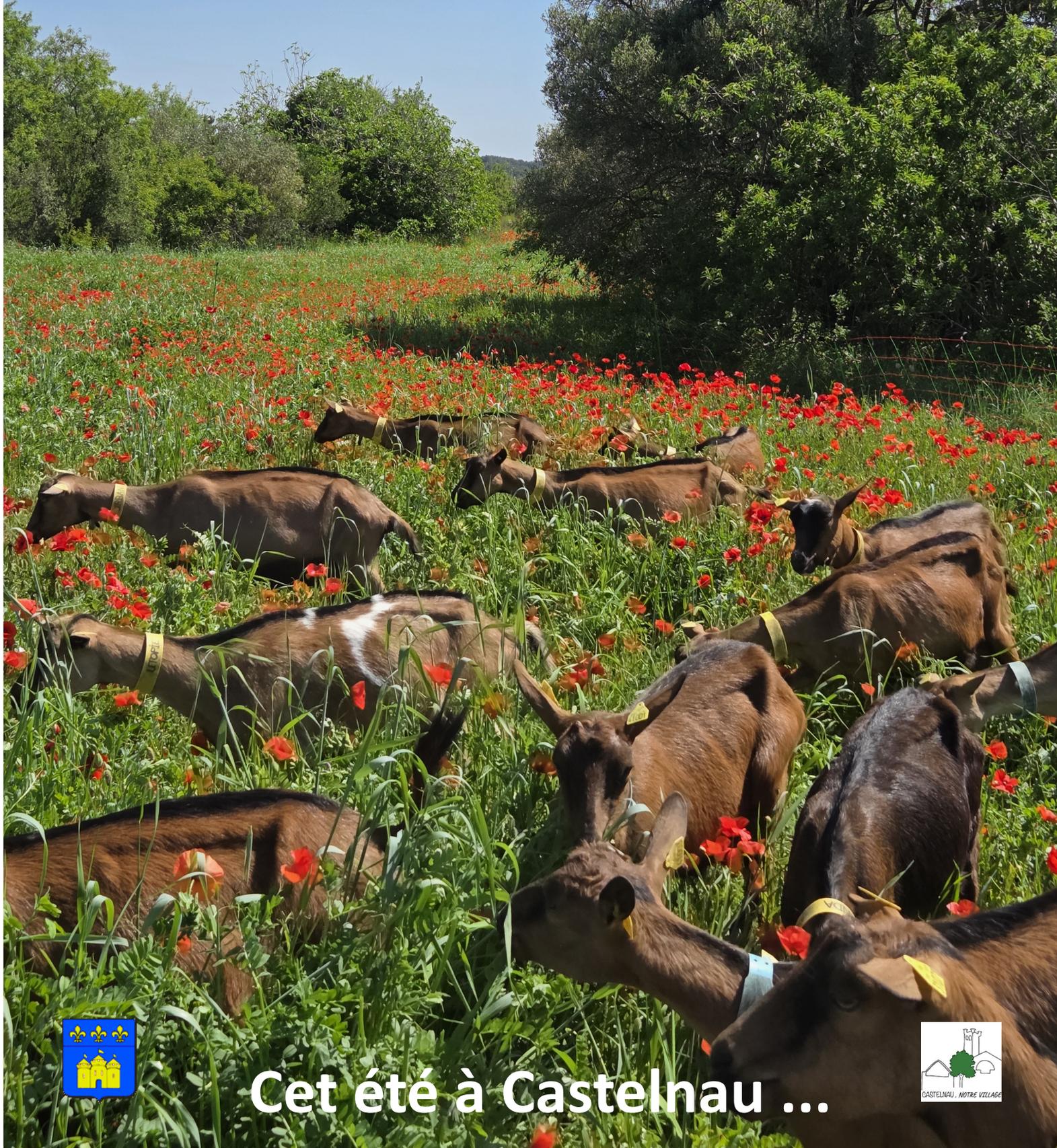


Castelnau Mag'

Magazine d'information municipale N°12

Mai 2025



Cet été à Castelnau ...



Le mot du Maire



Comment ne pas commencer cet édit en évoquant ce printemps exceptionnel en termes de pluviométrie, non pas en quantité, autrefois les pluies d'automne étaient importantes et le ruisseau du Marcouï coulait jusqu'au mois de mai, mais en fréquence. De ce fait, la nature est luxuriante mais attention aux maladies pour nos vignerons !

Nous évoquons dans ce numéro, encore une fois, les incivilités, tags, dépôts sauvages, plantations abîmées, détériorations de biens publics qu'il est très difficile de prendre sur le fait et qui rongent toutes les communes sans exception. Elles sont le fruit d'une minorité imbécile. Nous les traquons sans relâche.

Le 21 juin, nous vous proposerons, parents, grands-parents ou amis, lors d'une journée « portes ouvertes », de venir visiter l'école. La façade sera en cours de réfection, la cour réaménagée ainsi que le jardin attendant où s'épanouissent nos enfants du centre de loisirs et où les enseignants peuvent y faire cours aux beaux jours.

Nous inaugurerons également l'espace Louis Cauquil, mitoyen, où les parents pourront attendre la sortie des enfants, où vous pourrez vous reposer à l'ombre sur un banc, un livre à la main.

Avec le président des maires de l'Hérault, nous dévoilerons une plaque à la mémoire de Louis Cauquil qui fut maire de notre village de 1953 à 1989.

A l'heure où les maires sont malmenés, où la fonction n'est plus respectée, où le découragement s'installe chez certains, il nous a paru nécessaire de rappeler qui était ce maire qui a fait six mandats consécutifs et a transformé notre village.

Bon été à toutes et à tous en espérant que la pluie ne viendra pas trop perturber les nombreuses manifestations qui vous sont proposées. Les organisateurs y mettent tout leur cœur, alors venez nombreux, c'est toujours mieux que de rester devant un écran.

Votre maire, Didier MICHEL

SOMMAIRE

Édito	p.2
Retour en images	p.3
Budget de la commune	p.4
Cadre de vie	p.6
Actualités	p.8
Économie	p.12

Spécial festivités	p.14
Urbanisme	p.16
Culture et patrimoine	p.17
Enfance et jeunesse	p.18
Vie des associations	p.20
Infos pratiques	p.28

Diffusion

Page Facebook

« Castelnau notre village »

Site mairie

<https://www.castelnau-de-guers.com>

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.

Responsable de la publication

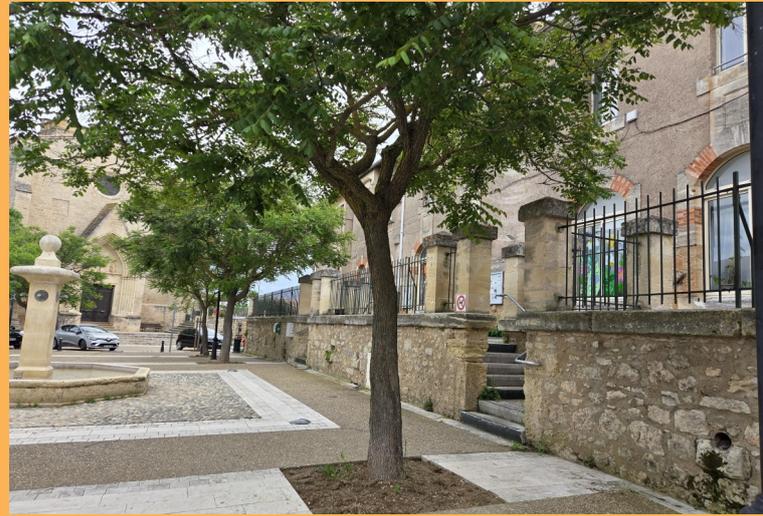
Didier MICHEL

Rédaction

Mairie de Castelnau de Guers



Rénovation de la fresque réalisée par Tiennouch



Agrandissement du tour des arbres afin de faciliter leur développement. Des fleurs y seront plantées.



Repas sur le thème de la charcuterie de Lacaune organisé par le 3ème âge samedi 2 mai



**Concert dimanche 27 avril
Voyage en Bandonéon**



Cap'o bar, un an déjà

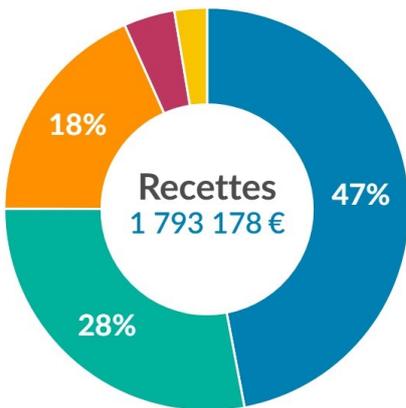


Marché de producteurs à la ferme du Peyral

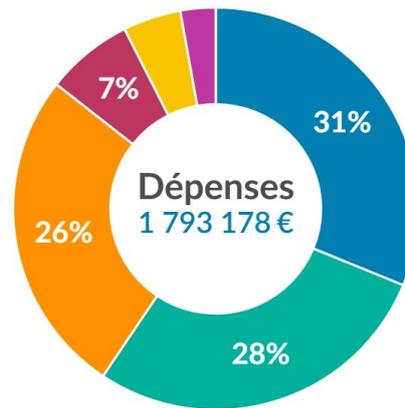
LE BUDGET PRIMITIF 2025

Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et son adoption à la majorité ont eu lieu lors du conseil municipal du mercredi 9 avril. Ce Budget s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour le mandat que vous nous avez confié.

La section de fonctionnement



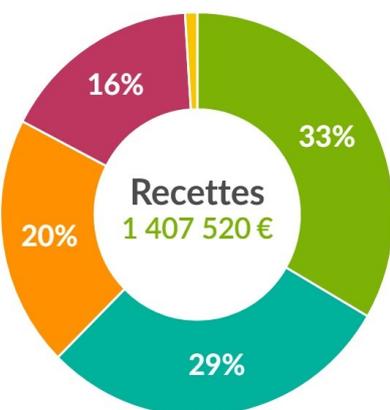
- Impôts et taxes : 843 457 €
- Excédent antérieur : 502 560 €
- Dotations et participations : 327 711 €
- Produits des services : 72 950 €
- Autres recettes : 46 500 €



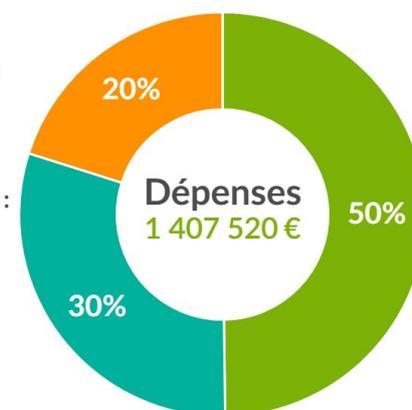
- Charges de personnel : 559 400 €
- Charges générales : 505 700 €
- Virement à section d'invest : 469 959 €
- Charges gestion courante : 124 800 €
- Autres dépenses : 83 000 €
- Intérêts d'emprunts : 50 319 €

Les charges du personnel constituent toujours le plus gros poste. Les charges sociales sont en constante augmentation (exemple, les cotisations CNRACL vont augmenter de 12% sur 3 ans) et représentent 34% des frais de personnel. Les dépenses d'énergie constituent également un poste important à surveiller. L'investissement dans du photovoltaïque pour rendre autonome en énergie les bâtiments communaux est à réfléchir.

La section d'investissement



- Virement de section de fonct : 469 959 €
- Produits des cessions : 410 000 €
- Excédents de fonct capitalisés : 282 996 €
- Dotations et subventions : 230 565 €
- Autres recettes : 14 000 €



- Dépenses d'équipement : 700 823 €
- Remboursement du capital : 423 701 €
- Déficit d'invest reporté : 282 996 €

L'investissement en 2025 prévoit d'une part la vente de la cave coopérative pour la réalisation d'un quartier de logements et de commerces sous forme de concession d'aménagement. Et d'autre part, le remboursement d'un emprunt qui n'a plus lieu d'être et qui diminuera considérablement notre taux d'endettement.

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2025



49%

1 189 900 €
Admin générale

979€ / habitant



29%

700 823 €
Infrastructures

576€ / habitant



19%

474 020 €
Rembours dette

390€ / habitant



3%

69 000 €
Autres dépenses

57€ / habitant

Les orientations du Budget

Le contexte budgétaire pour 2025 s'annonce tendu. Le revenu des impôts et des taxes augmenteront peu (moins de constructions et maintien des taux).

Les ressources provenant du département sont revues à la baisse.



Les principaux travaux budgétisés

- ◆ ÉCOLE et ALSH : la dernière phase de travaux qui parachèvera l'ensemble scolaire (changement des menuiseries en bois, réfection de la façade, remplacement de la chaudière au gaz par une pompe à chaleur, climats réversibles pour les classes situées à l'étage),
- ◆ VOIRIE : les besoins en réhabilitation sont toujours croissants.
- ◆ PATRIMOINE : l'espace Louis CAUQUIL et la Maison du Patrimoine.

Flashez ce QR code, vous accéderez directement au site de la mairie.

En synthèse

Nous continuons à maintenir les mêmes taux de taxe foncière tout en faisant des investissements utiles à notre cadre de vie.

Les projets Descole et Cave Coopérative, en phase d'aboutissement, devraient nous permettre une aisance financière. Enfin, nous accentuerons le désendettement de la commune.

	Taux	Produit
 Taxe Foncière Bati	37.66%	542 304 €
 Taxe Foncière Non-Bati	98.51%	143 332 €
 Taxe Hab Rés Secondaire	13.90%	44 939 €

NOUVEAUX TAGS

Des tags ont été découverts sur la façade de la Maison du Peuple, à l'intérieur des toilettes publiques et sur la place de la Mairie. Ces actes de vandalisme ont suscité l'indignation des habitants et des élus qui condamnent fermement de tels agissements.

Ces tags découverts témoignent d'un manque de respect envers les espaces publics. Ils font suite à des dégradations constatées sur plusieurs panneaux de signalisation.

Le ou les auteurs de ces tags, s'ils sont identifiés, feront l'objet de poursuites judiciaires. La municipalité rappelle que le vandalisme est un délit passible de sanctions sévères, allant de l'amende à des peines de travail d'intérêt général.

Le nettoyage des panneaux de signalisation a mobilisé les agents du technique engendrant une perte du temps de travail.

Concernant les tags sur les murs, le nettoyage a nécessité l'intervention du SIVOM dont le coût représente 2500€.



RÉCUPÉRATEUR D'EAU

Lundi 7 avril, le conseil communautaire de l'agglomération Hérault Méditerranée a validé une initiative qui s'inscrit dans une démarche en faveur de l'environnement. Une aide pourra être octroyée aux particuliers souhaitant acquérir un récupérateur d'eau dès lors où ils en feront la demande.

Afin de bénéficier de cette aide, il faudra d'une part acheter obligatoirement le matériel dans une enseigne du territoire Hérault Méditerranée, facture à l'appui. L'agglomération pourra alors financer la moitié de cette acquisition, dans une limite de 150 €.

En encourageant de telles pratiques écologiques, l'agglomération souhaite sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable et les inciter à adopter des comportements responsables.



NETTOYAGE DES FOSSÉS

Dans le cadre de la semaine départementale de ramassage des déchets au bord des routes avant le fauchage de printemps, une action de nettoyage a été organisée par la municipalité le samedi 5 avril.

Le matériel était fourni, pinces, gants, sacs poubelle hélas bien remplis comme à chaque action de ce type. La benne du camion du service technique était à nouveau pleine, aussi bien des mégots que les pneus.

La matinée s'est achevée autour d'un apéritif afin de remercier tous les participants.

Les déchets sont aussi l'affaire de tous et lors de vos promenades, vous pouvez vous munir d'un sac afin de ramasser les déchets que vous trouverez sur votre passage. Comme chaque année, une matinée nettoyage sera organisée en espérant que le stock de déchets diminuera.



FÊTE DE L'EAU ET DE LA RIVIÈRE

Organisée par le SMBT, Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Dans le cadre de ses missions, le SMBT s'engage à construire un réseau d'acteurs et de citoyens sur le territoire.

L'ambition est de les amener progressivement à être des « ambassadeurs de l'eau ». Plusieurs niveaux d'engagement sont possibles, d'une simple alerte à la mairie sur la présence d'encombrants ou de déchets sur un cours d'eau à la plantation d'arbres.

Samedi 14 juin, le SMBT organise la fête de l'eau et de la rivière. Ce sera l'occasion de vous inscrire à ce réseau citoyen.

À partir de **16h00**, des animations vous seront proposées, mini formation référent « rivière », éco-jardinage, création d'une œuvre artistique, jeux, balade, goûter (crêpes et boissons), passe tête photo.

Chaque participant à une animation se verra attribuer un ticket de tombola.

Lots « spécial adulte » :

- * Une sortie en bateau sur l'étang de Thau, un Kit PMT (Palmes, Masque, Tuba), un repas pour 2 personnes dans un mas conchylicole/restaurant/ferme marine à Marseillan,

Lots « spécial jeune » :

- * Un vélo VTT, un Kit PMT (Palmes, Masque, Tuba), une balade accompagnée PMT, des entrées pour visiter la réserve du Bagnas.

Pour tous les participants, un lot de consolation sera offert : un Tote bag présentant les bons gestes et les objets du kit d'urgence.

À partir de **19h00**, tirage de la tombola. Un apéritif organisé par les municipalités participantes (Pinet, Pomerols, Marseillan et Castelnau de Guers) vous sera offert. Vous aurez la possibilité de vous restaurer : l'association des jardins partagés de Pinet assure la vente de repas et de boissons sur place (bière, frites, tielles...).

Pour plus de précisions, flashez le QR code.



UN DÉFIBRILLATEUR À L'ÉPICERIE

Un défibrillateur a été installé à l'épicerie « Les courses du jour ». Cette initiative, prise par Damien le propriétaire, vient compléter les dispositifs déjà mis en place par la mairie.

Les défibrillateurs sont des appareils médicaux essentiels qui peuvent sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque soudain. Leur présence dans les lieux publics augmente considérablement les chances de survie des personnes en détresse, en attendant l'arrivée des secours médicaux.

L'installation d'un défibrillateur à l'épicerie, facilement accessible, permet une intervention rapide en cas de besoin.

De plus, Damien a reçu une formation sur l'utilisation du défibrillateur, garantissant ainsi une réponse efficace et rapide en cas d'urgence.

Cette initiative renforce la sécurité des administrés.





Depuis plusieurs semaines, l'agglo effectue des travaux rue Tartare, rue de la Plaine, entre autres, avec changement des canalisations vieillissantes. Des fuites entraînant des pertes d'eau nécessitaient l'intervention des agents de l'agglo.

Après avoir remplacé celles concernant l'eau potable, le travail se poursuit sur les canalisations des eaux usées.

La météo a ralenti l'avancée des travaux occasionnant des désagréments pour les riverains, fermeture de la rue, bruit, poussière.

Un mal pour un bien, une meilleure gestion de l'eau étant nécessaire pour notre environnement et nos ressources.



POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE : L'ESCALIER

Après avoir rénové le hall d'accueil, la salle du conseil municipal et après avoir créé les locaux de la police municipale et de l'urbanisme, l'escalier fait peau neuve. Les employés du technique ont profité des journées pluvieuses pour mener à bien cette rénovation. Des photos achetées au Club photos décoreront le hall et l'escalier. Prochaine étape, les bureaux du rez-de-chaussée.



RÉFECTION DE LA FAÇADE DE L'ÉCOLE

Les travaux de rénovation de la façade de l'école démarreront au début du mois de juin.

Les dernières fenêtres en bois seront changées et accordées à celles déjà en place, les fils électriques encastrés, les descentes des eaux pluviales remplacées par des descentes en zinc, la façade nettoyée avec les imperfections telles que les trous corrigés.

La cheminée sera démolie car devenue inutile vu que la chaudière au gaz actuelle sera remplacée par une pompe à chaleur.

L'échafaudage nécessaire à la réalisation des travaux occupera en premier un tiers de la façade côté maternelle. L'espace sera sécurisé pour l'accueil des enfants.

L'entreprise adaptera au maximum le travail afin de minimiser les désagréments, sonores notamment.

Sa fermeture durant trois semaines au mois d'août nous a contraints à démarrer les travaux hors de la période de vacances. La municipalité fera en sorte de minimiser au maximum ces désagréments.



TRAVAUX	COÛT	SUBVENTIONS
Ecole : façade et pompe à chaleur (clim)	92 712€ HT	38 142€ CAHM
City stade	66 900€ HT	23 415€ CAHM 20 000€ département
Maison du patrimoine	147 170€ HT En attente de financements Européens	36 278€ CAHM 15 000€ région

ESPACE CAUQUIL

Les travaux d'aménagement de l'espace Cauquil se poursuivent. Du côté de l'école et du centre de loisirs, un emplacement, réservé entre autre, pour faire la classe en plein air a été aménagé. Des tables de pique-nique ont été installées et un tableau a été accroché pour permettre aux élèves de travailler dans un cadre agréable et propice à l'apprentissage.

L'ancien portail récupéré à l'entrée du parking Brassens a été installé. Il permet désormais de délimiter clairement les espaces réservés à l'école et au centre de loisirs de ceux accessibles au public.

Du côté de l'espace Cauquil ouvert à tous, les travaux se poursuivent. Les toitures sont désormais terminées et l'aménagement du sol est en cours, légèrement retardé en raison des conditions météorologiques. Des bancs et des jeux pour enfants seront prochainement installés pour offrir un espace de détente et de loisirs à tous les visiteurs.

L'inauguration aura lieu le vendredi 21 juin à 17h00 en présence du Président de l'association des maires de l'Hérault. Nous vous invitons à venir nombreux pour découvrir ce nouvel espace de convivialité et de tranquillité pour les Castelnaulaises et les Castelnaulais.



POLICE MUNICIPALE

Depuis le mois d'avril, Aurélie, notre policière municipale, a obtenu l'autorisation préfectorale de porter une arme.

Cette démarche s'accompagne d'une formation préalable à la délivrance du port d'arme des agents de police municipale. Elle comprend des enseignements théoriques portant sur le cadre juridique, et pratiques avec des heures de tir.

Cet équipement permettra à notre policière municipale de participer aux patrouilles organisées par ses collègues des communes environnantes ou d'être accompagnée sur Castelnaud, condition obligatoire pour mutualiser les moyens humains.

Des formations sont prévues régulièrement à raison d'au moins deux séances par an d'entraînement au maniement de ces armes.



SÉCURISATION DE L'AGENCE POSTALE

Afin d'assurer la sécurité des agents à l'accueil de la mairie, plusieurs mesures ont été mises en place. Des caméras ont été installées dans le bureau de l'agence postale et un système d'ouverture commandé à distance a été mis en service.

Ce dispositif a été installé à la demande des secrétaires en charge de ce poste, notamment pour les jours où elles sont en effectif réduit. Ces améliorations visent à garantir un environnement de travail sûr et serein pour les agents, tout en assurant un service de qualité aux usagers.



L'association Vias Beach Biker qui organise des rassemblements en moto organise une balade dimanche 22 juin. 250 motards traverseront Castelnaud à 15h25.



L'association « France en courant » organise une course pédestre en relais pour son 36ème tour de France.

C'est aujourd'hui la plus longue course en relais sur route.

Les participants traverseront les terres castelnaulaises le samedi 19 juillet aux alentours de 15h00.



VENTE DU CHÂTEAU DE CASTELNAU

Depuis le mois de mars, la CAHM, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, a mis en vente le château de Castelnaud dont elle est propriétaire. L'agence Agora Store, spécialisée dans la vente aux enchères de biens immobiliers appartenant à des collectivités, a été mandatée. Cette vente en ligne est ouverte jusqu'au 31 mai 2025 minuit.

Le prix d'appel de 118 000 € peut paraître faible. Il évoluera à la hausse et tient compte des sommes énormes à investir pour réhabiliter le site. Des travaux ont déjà été financés par la CAHM (réfection des toitures et de la chapelle).

Cette transaction très encadrée doit répondre à un cahier des charges conséquent auquel les candidats devront se soumettre. La CAHM reste libre du choix de l'acquéreur.

Ce bâtiment faisant partie intégrante de notre village, la commune a demandé que certaines parties restent accessibles ponctuellement au public lors de certaines manifestations. De plus, le projet doit respecter l'identité et le caractère de notre village.

Au niveau communal, cette volonté a été inscrite dans la future version du PLU. Bien que la commune ne soit pas propriétaire, la CAHM nous associera à toutes les décisions qui seront prises lors de cette transaction.



UN JEUNE CASTELNAULAIS MÉDAILLÉ D'OR AUX WORLD SKILLS OCCITANIE

Mercredi 12 février 2025, les sélections régionales de la compétition des métiers WorldSkills se sont conclues au Dôme de Carcassonne par une cérémonie de remise des médailles.

Dans le domaine « Communication et numérique », Gaël GRANIER-CAROUL a été médaillé d'or dans la section « Arts graphiques et pré-press ». Il représentera la région Occitanie lors des finales nationales organisées à Marseille du 16 au 18 octobre 2025.

Actuellement, il prépare un DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design) à l'école des Gobelins à Paris.

Après des épreuves techniques, l'événement a permis de féliciter et de récompenser 174 compétiteurs et compétitrices, médaillés de bronze, d'argent et d'or, en présence de leurs proches et de tous les partenaires de la compétition.

Un grand bravo à Gaël, nous lui souhaitons bonne chance pour les prochaines épreuves au mois d'octobre. S'il est médaillé au niveau national, cela lui ouvrirait les portes du concours international dont les épreuves se dérouleront en 2026 à Shangai.



Travaux et aménagements à venir

- Poursuite des travaux de rénovation de la façade de l'école,
- Remplacement de la chaudière de l'école par une pompe à chaleur,
- Aménagement de l'espace Belzunce.

CÉRÉMONIE NOUVEAUX BACHELIERS

La municipalité a décidé de reconduire la cérémonie des nouveaux bacheliers le **vendredi 11 juillet à 18h30**.

Les jeunes diplômé(e)s et leur famille sont conviés pour un moment de partage qui se déroulera dans la salle du conseil municipal autour d'un apéritif. Ce sera l'occasion d'échanger sur leurs expériences et leurs projets.

Afin de compléter notre liste de jeunes, vous pouvez vous faire connaître en mairie en contactant Marion au 04 99 41 00 09.



REPAS DU 3ÈME ÂGE

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé le repas du 3ème âge offert par la municipalité.

98 personnes y ont participé. Le repas était préparé par le traiteur *La Fe-louque* d'Agde et l'animation assurée par le DJ *Ludo Estruel*.

Comme chaque année, un bouquet de fleurs a été offert à la doyenne du repas, Solange Lahoz, et à Annie Roumégous qui s'est occupée de la décoration des tables.



À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES POUR DÉFENDRE LA COMMUNE, SOCLE DE LA RÉPUBLIQUE

Vendredi 21 mars, le Sénateur Christian BILHAC a rencontré à Pinet des élus, Nicolas ISERN, maire de la commune, Sveltana SIMONNET-GUILLEMIN, son adjointe, Didier MICHEL, maire de Castelnaud de Guers, Michel LOUP, maire de Valros, Vincent Gaudy, maire de Florensac et vice-président du département, Julie GARCIN-SAUUDO, conseillère départementale, Sébastien FREY, président de la communauté d'agglomération, maire d'Agde, Bruno Palleau, Directeur de cabinet.

Les échanges ont porté sur la création de la commission d'enquête sur les opérateurs et agences d'état dont Christian BILHAC est le vice-président.



Les auditions sont en cours, elles devraient permettre une prise de conscience de la dispersion des finances publiques.

La pénurie de médecins, l'urbanisme dans le cadre de la ZAN, récemment assoupli au Sénat avec la loi TRACE, la DTR, l'Europe et les dépenses d'armement étaient également au menu des débats.

CAP'NIGHT, un service de navettes nocturnes

Le conseil communautaire de l'agglomération Hérault Méditerranée a voté la mise en place d'un nouveau dispositif de transport nocturne nommé «Cap'Night». À partir du mois de juillet, des navettes nocturnes seront mises à disposition au départ de l'Île des Loisirs du Cap d'Agde. Ainsi, les noctambules pourront rentrer chez eux en toute sécurité durant la période estivale.

Trois circuits sont prévus, le 3^{ème} desservira notre commune. Deux retours sont prévus, 4h15 et 6h20 du matin, dans les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. Le coût d'un trajet s'élèvera à 3€. Cette initiative permettra à nos jeunes de rentrer chez eux en toute sécurité, de quoi rassurer leurs parents.



SÉCURITÉ : RENCONTRE AVEC LE CHEF DE LA BRIGADE DE PÉZENAS

Le 20 mai, nous avons reçu la visite du nouveau chef de la brigade de Pézenas, le Major JULLIOT.

Dans un premier temps, nous avons évoqué les mesures de sécurité prévues pour les festivités de l'été.

La brigade de Pézenas compte 33 personnels plus des réservistes (anciens gendarmes ou jeunes se destinant à la carrière) pour 18 communes. Des rondes sont effectuées TOUTES les nuits.

Nous avons ensuite fait un large tour d'horizon des problèmes rencontrés au quotidien (harcèlement, incivilités, cambriolages). Le Major a insisté sur la vigilance nécessaire des voisins en cas d'absence. Si vous devez vous absenter, vous pouvez le signaler à Aurélie la policière municipale au 06 38 60 11 76. Si vous constatez un comportement suspect, n'hésitez pas à le signaler et à relever les plaques d'immatriculation.

Enfin, sachez que vous pouvez déposer une plainte en ligne (atteinte aux biens seulement), il n'est plus nécessaire d'aller en gendarmerie.



LE SALON DE COIFFURE FÊTE SES 15 ANS

Il y a 15 ans déjà, après avoir travaillé 6 ans dans un salon de coiffure de Pézenas, j'ouvrais l'Atelier de Coiffure dans notre village avec le soutien et la fidélité de ma clientèle venant des villages alentours ainsi que des Castelnaulais et Castelnaulaises qui m'ont fait confiance, sans oublier les présidents d'associations et l'accueil de nos commerçants de l'époque, Christine, Stéphane et Daniel.

Le 1er avril dernier, l'Atelier a donc fêté ses 15 ans, je tiens à vous remercier, vous qui me faites confiance et je souhaite par avance la bienvenue à vous qui envisageriez de pousser la porte du salon.

En 15 ans, Castelnaud a évolué, des anciens nous ont quittés, me laissant de doux souvenirs de leur gentillesse et multiples anecdotes sur l'histoire passée de notre village et de nouveaux arrivants ont contribué à maintenir de la vie dans notre village, en souhaitant, comme ils le disent, faire vivre le commerce de proximité.

Diplômée d'un Brevet Professionnel Styliste-Visagiste et du Brevet de Maîtrise, je travaille avec des produits professionnels de grandes marques afin d'assurer une sécurité et un résultat optimum à mes clients.

Adhérente de l'association " Coiffeurs Justes ", j'envoie régulièrement vos cheveux pour agir au niveau de la captation des hydrocarbures par exemple.

Enfin, je souhaite qu'avec Damien, Sandra et Mathieu, nous puissions maintenir un vie commerçante au sein de notre village, malgré la proximité de Pézenas, pendant de nombreuses années... Au plaisir de vous recevoir

Capillairement votre, Muriel



Coiffure Mixte

L'ATELIER DE COIFFURE

2^{ter} Avenue Minerve
34120 Castelnaud de Guers

04.67.93.80.06

Horaires

Lundi 14h-17h
Mardi 9h-12h/14h-17h
Mercredi 9h-12h
Jeudi 9h-12h/14h-17h
Vendredi 9h-12h/14h-19h
(Non stop possible sur rendez-vous entre 12h et 14h)
Samedi 9h-12h



Beauvignac, caveau des vignerons de Castelnaud de Guers, Pomérols, Mèze et Pignan

Nichée entre les paysages pittoresques de la garrigue de Pézenas et les rives ensoleillées de la Méditerranée, cela fait près d'un siècle que la Cave de Pomérols incarne le savoir-faire viticole local. Fondée en 1932, elle a su évoluer avec son temps en préservant ses traditions et regroupe à ce jour environ 350 vignerons passionnés.

Cette cave coopérative, vitrine d'une communauté dévouée à l'excellence, produit chaque année près de 8 millions de bouteilles sous l'ombre majestueuse du Mont Saint-Clair.

À Sète, elle bénéficie d'un climat méditerranéen idéal pour cultiver la vigne et chaque gorgée est le reflet de l'innovation et du respect pour la nature. Les vignerons travaillent en harmonie avec la nature pour produire des vins reflétant l'authenticité.

LES COSTIÈRES DE
POMÉROLS



Une marque à la renommée internationale

Au travers de sa marque phare Beauvignac, la Cave de Pomérols a conquis les palais bien au-delà des frontières françaises. Elle a réussi à s'imposer sur des marchés internationaux, notamment aux États-Unis, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni. Avec plus de 40 références, dont quatre qualités distinctes de Picpoul de Pinet, elle témoigne de son engagement à offrir une gamme variée.

Chaque bouteille produite est le fruit d'un travail minutieux alliant tradition et modernité. Soucieuse de rendre ses bouteilles accessibles à tous, la marque est devenue une référence en termes de qualité et de fiabilité. Régulièrement récompensés lors de concours internationaux, les vins de la Cave de Pomérols ont su séduire les amateurs de vin du monde entier par leur caractère unique.



Préserver le terroir au travers d'une agriculture durable

Bien plus qu'un producteur de vins, la Cave de Pomérols met un point d'honneur à s'engager dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement. Chaque vigneron adhère à un cahier des charges strict pour une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires.

L'engagement envers une viticulture responsable est au cœur des préoccupations de la cave qui a investi dans des équipements de pointe et modernisé ses lignes de conditionnement. Elle est également certifiée ISO 22000, témoignant de sa volonté de respecter des normes de qualités élevées et des normes écologiques.

Zoom sur un produit phare : le Picpoul de Pinet Beauvignac

Véritable joyau de la Cave de Pomérols, ce vin se distingue par son élégance et sa fraîcheur. Sa robe pâle aux reflets brillants et son nez délicat aux arômes de fruits frais et d'agrumes en font un cépage d'exception. Il offre un équilibre parfait en bouche, avec une acidité vive, idéal pour accompagner des fruits de mer et du poisson grillé.

Ce vin emblématique de la région est apprécié pour sa capacité à refléter le terroir unique méditerranéen, La Cave de Pomérols s'efforce de préserver cette tradition pour satisfaire les demandes des consommateurs.



Joël Julien, directeur de la cave

3 sites de Ventes pour la Famille
des Vins Beauvignac
Pomérols, Mèze et Pignan

Sans oublier sa boutique internet
www.cave-pomerols.com

Cet été à Castelnau

Dimanche 15 juin

La 7ème édition de l'Oriental Archéo aura lieu à Castelnau de Guers

Le service archéologique de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée vous propose un nouveau moment de convivialité autour de la 7e édition du rallye archéologique qui change de formule. Le **dimanche 15 juin 2025**, une course d'orientation organisée dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie, vous permettra de découvrir les richesses archéologiques et naturelles de la commune de Castelnau-de-Guers en résolvant les énigmes proposées à chaque balise sur un parcours de randonnée.

Cette course d'orientation organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée, La Mairie de Castelnau-de-Guers et l'ASPAHC, est ouverte à tous dans un esprit de loisirs et de convivialité. Les enfants peuvent participer sous la responsabilité d'un adulte.

Manifestation gratuite, sur réservation, auprès du service archéologique au 06 50 67 09 95 ou au 06 79 83 40 04 avant le 13 juin 2025. Accueil à partir de 8h30/Départ 9h00. Prévoir de bonnes chaussures.



samedi 21 juin à partir de 19h

Rendez-vous pour fêter l'été en musique dans la cour du château

Un nouveau groupe s'est formé à Castelnau de Guers : les **SAUTA'ROCK**. Ils se produiront dans la cour du château à l'occasion de la fête de la musique.

Une buvette et petite restauration seront assurées sur place. Croqu'John vous propose pour l'occasion ses pizzas, croques Mr, hot Dog, feuilletés, tartinettes savoyardes, pissaladières...

*Fête de la
MUSIQUE*

Dimanche 13 juillet, la fête nationale

Parking de la salle polyvalente. À partir de 19h, la municipalité vous offre un apéritif.

À 20h, débute un repas spectacle cabaret assuré par les danseuses et chanteuses de « Ladies and Sax ». Un atelier maquillage offert par la municipalité sera animé par Segoland de 20h à 22h.

Le repas est à 15 euros : melon au muscat, macaronade à la viande, tarte.

Pensez à réserver votre repas auprès de l'association du COC à partir du 23 juin. Des permanences seront aussi organisées.

Contact : 06 63 40 52 14 – Jean Pierre Bosquier.

À 22h dès la nuit tombée, le feu d'artifice sera tiré.

À partir de 22h30, début du traditionnel bal.

Une buvette sera ouverte tout au long de la soirée.

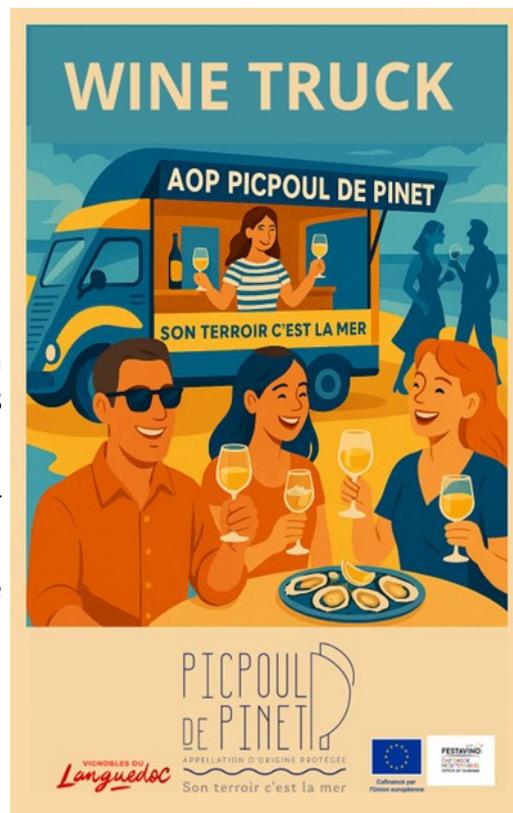


Vendredi 18 juillet et vendredi 22 août
Les marchés des producteurs s'associent
au Wine truck
du Picpoul de Pinet dans la
Cour du château de 19h00 à 23h00

Des stands de producteurs vous présenteront leurs produits locaux (à emporter ou à consommer sur place) dans la cour du château les 18 juillet et 22 août.

Le nouveau Wine truck du Picpoul de Pinet fera pour l'occasion une présentation des vins de l'AOP Picpoul de Pinet et une vente sur place.

L'animation musicale est assurée par le duo Mahkah le 18 juillet et le groupe Soul and Pepper le 22 août.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dimanche 21 septembre

Visite commentée du village par le président de l'ASPAHC (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnau de Guers).

Départ devant la mairie > 10h00

Retour à la cour du château > 12h00

Le verre de l'amitié sera offert aux visiteurs. S'en suivra un repas (sur réservation, traiteur Croq'John > 06 21 51 60 65). Menu et tarif seront communiqués en août sur le site de la mairie.

Pensez à prendre vos assiettes, vos verres et vos couverts !

En cas de météo défavorable, nous nous retrouverons à la maison du peuple.



PROCÉDURE BIENS VACANTS SANS MAÎTRES (BVSM)

Dans le cadre de sa prospection de terrains, le service Agriculture Productions et Gestion de l'Espace de la CAHM a missionné en avril 2024, la SA-FER pour réaliser un travail de repérage des Biens Vacants Sans Maître (BVSM) potentiels pour toutes les communes. Nous sommes parmi les premiers de la CAHM à expérimenter cette action.

Il a donc été décidé de lancer il y a 6 mois, la procédure de BVSM pour le compte (ensemble de parcelles ayant la même origine) le plus important (10 ha).

Cette procédure longue et codifiée permettra d'ici la fin de l'année d'intégrer ces parcelles dans le domaine communal. Elles pourront in fine être éventuellement cédées à des personnes intéressées.

Une carte localisant ces terrains est en ligne sur le site internet de la mairie dans la rubrique « les dernières actualités de Castelnaud ».

Les autres comptes potentiellement BVSM (né avant 1915 et ceux sans date de naissance connue) nécessitent beaucoup de recherches pour peu de m². Une analyse plus fine doit être menée pour déterminer l'intérêt de leur acquisition.



Toute personne intéressée pourra contacter Claudia en Urbanisme (0467981694 ou urba@castelnaudeguers.com) pour en savoir plus et avoir accès à des cartes plus détaillées.

UN NOUVEAU BASSIN POUR RÉPONDRE À LA CROISSANCE DU VILLAGE

Le château d'eau actuel, vieillissant et sous-dimensionné en période touristique, montre ses limites. Il répond de plus en plus difficilement aux besoins croissants en eau potable du village, notamment l'été, mettant à l'épreuve les capacités de stockage et de distribution. Il ne peut pas assurer les 24 heures d'autonomie prévues par la loi. Pour remédier à cette situation, la CAHM a un projet ambitieux de remplacement du château d'eau par un nouveau bassin semi-enterré. Il aura une capacité de stockage de 1000 m³, bien supérieure à celle du château d'eau actuel. Semi-enterré, il s'intégrera harmonieusement dans le paysage tout en offrant une solution durable et efficace pour le stockage de l'eau. Cette nouvelle infrastructure permettra d'augmenter considérablement l'autonomie en eau du village, garantissant ainsi un approvisionnement continu même en période de forte demande. Son nouvel emplacement se situera sur le plateau du Peyral à proximité de la bergerie. Le permis de construire sera déposé dans les semaines à venir.



Construction
d'un réservoir AEP

Document de travail
non contractuel



L'ancien socle, situé au croisement de la route de Pinet et du chemin de Marcouï, sera remplacé par un arbre et des végétaux.

RESTAURATION DE LA CROIX DE « LA CROUZETTE »

Grâce à l'aide de l'Agglo qui participe au financement et à la valorisation du petit patrimoine, la mairie a fait restaurer « La Crouzette » et lui a redonné sa place d'origine. C'est l'entreprise Arnould de Pézenas, tailleur de pierres qui s'est occupée de la restauration.

Datée de 1634, l'histoire de la Crouzette est un peu chaotique.

En 1950 lors de recherches de pétrole dans le secteur de Saint-Antoine, la croix, qui repose sur un piédestal en calcaire coquillier, se brisa. Monsieur Antoine Pouzoulet recueillit alors ses fragments et la restaura.

En juillet de cette même année, elle fut remplacée par une croix en béton et déplacée au croisement de la route de Pinet et du chemin de Marcouï.

Le projet « petit patrimoine » a permis de restaurer la croix d'origine, remplaçant celle en béton. Elle a été remise à sa place à l'intersection de la route d'Aumes et du chemin Poissonnier, sur son piédestal en calcaire coquillier qui fut édifié avec d'anciennes marches d'hôtel prélevées à l'église.

L'agglo Hérault Méditerranée, grâce à ce dispositif d'aide, permet de conserver et de valoriser notre petit patrimoine vulnérable.

Coût de la restauration : 3984 € subventionné à 50% par l'agglo.

VISITES DE L'ÉGLISE ST SULPICE CASTELNAU DE GUERS - ÉTÉ 2025

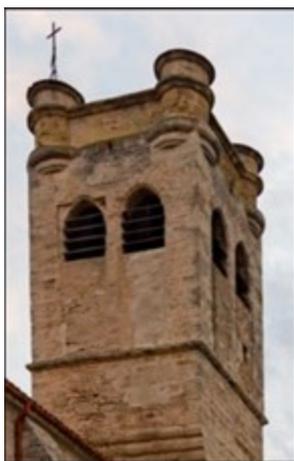
- «NOTRE CLOCHER»

Pour cette 9^{ème} année consécutive, les portes de notre église Saint Sulpice ouvriront durant tout l'été et jusqu'aux journées du patrimoine fin septembre. Notre équipe paroissiale vous accueillera :

- * tous les mardis de 17h à 19h du 1^{er} juillet au 16 septembre 2025,
- * lors des marchés nocturnes les vendredis 18 juillet et 22 août 2025 de 18h30 à 20h,
- * pour les Journées du Patrimoine, le dimanche 21 septembre 2025 de 10h à 18h non-stop.

Nous avons à cœur de faire de notre patrimoine entretenu par celles qui nous ont précédés et les municipalités successives, un lieu d'accueil et de partage culturel et culturel chaleureux.

Équipe paroissiale de la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs – Castelnaud.



L'ART ELIER d'Anna

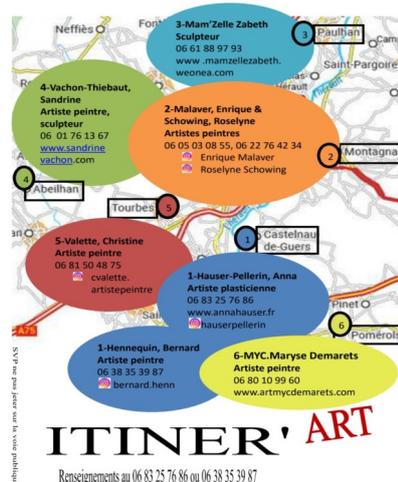
Itiner'Art, parcours d'ateliers d'Art

Huit artistes, peintres et sculpteurs, ayant un atelier individuel se sont réunis pour fédérer leurs activités !

Les objectifs de cette action visent à mettre en valeur le patrimoine artistique et culturel de proximité et solliciter une découverte touristique des villages.

N'hésitez pas à venir à la découverte de notre travail. Nos ateliers sont ouverts sur simple rdv :

L'Artelier d'Anna, 4 Plan Lespare (0683257686), l'atelier de Bernard, 17 Rue Tartare (0638353987). Des panneaux installés par la municipalité guideront les marcheurs vers les deux ateliers.



ITINER'ART

Parcours d'ateliers d'Art aux alentours de Pézenas

ENTREE LIBRE

À L'ÉCOLE DES PETITS SAUTAROCHS

La fin de l'hiver et le printemps ont été rythmés à l'école des Sautarochs par un projet Théâtre avec un comédien professionnel, David Bard. Les classes de CE et CM ont pu bénéficier de 12 séances d'initiation et ont pu créer avec l'aide de leurs enseignants de petites saynètes.

Une restitution du travail des enfants a eu lieu lors de leur répétition générale, lundi 5 mai à laquelle les 2 classes de Maternelle et les CP ont participé.

Nos élèves se joindront à d'autres classes, d'autres écoles du Bassin de Thau à Loupian le lundi 12 mai et participeront à une rencontre inter-écoles où ils présenteront leurs saynètes.



Le prochain grand rendez-vous de l'école est le spectacle de fin d'année qui aura lieu le **vendredi 27 juin** en fin de journée et sera suivi d'un repas organisé par les parents d'élèves.

La petite fête du Printemps des Artistes a eu lieu dans la cour de l'école, le jeudi 10 avril. Un moment gai et joyeux, qui fut fort apprécié par l'ensemble du public. La cour s'était parée de belles couleurs printanières et les chants des enfants ont raisonné.



Comme chaque année, la classe des CM a visité le collège afin de préparer les élèves de CM2 à cet important changement. Ils ont participé à un cours de Physique et ont pu profiter des installations de la cour de récréation.

Vendredi 2 mai toutes les classes ont participé à une journée d'olympiades.

L'équipe des Jaunes  a remporté les honneurs du jour, mais aucune équipe n'a démerité et tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes   

Une très belle journée sous le signe des valeurs de l'Olympisme : **AMITIE RESPECT EXCELLENCE !!**

Un grand merci à Manon Vidal (maman de Bastien et Maxine) du Club Omnisport Castelnaulais pour son aide et sa participation pour le tambourin.



La classe des CE travaille cette année en partenariat avec la Communauté d'Agglomération autour d'un projet Archéologie. A cette occasion, les élèves se sont rendus le 29 avril, au Musée Saluste de Portiragnes. Ils ont pu réaliser des objets en terre cuite.

De mi mars à début avril, les élèves de GS CP se sont rendus à la piscine de Pézenas avec un grand enthousiasme et des parents accompagnateurs motivés.

La classe de Maternelle a rendu visite, le 1er avril, à Marie Alix De Nattes Cauquil, chevière installée au lieu dit « Le Peyral » sur la route d'Aumes. Nos petits élèves ont pu caresser et nourrir les petits chevreaux, et apprendre plein de choses sur l'élevage des chèvres.

3 élèves de la classe de CM, Bastien, Kyslon et Maël ont participé au Championnat de Perplexus à Béziers le 5 avril. Bravo pour leur performance !

Cette année, c'est Ellia, élève de CM2 qui a remporté le concours de lecture et a représenté l'école lors des phases départementales. Bravo à elle pour ses prestations !

Le vendredi 6 juin, afin de clôturer l'année scolaire, les 2 classes de Maternelle et CP se rendront pour leur sortie de fin d'année au Seaquarium du Grau du Roi. Les 2 classes des grands CE et CM se rendront eux, à Roquesels pour une journée sportive dans le Parc Koh Roque, le 23 mai.

Bonne fin d'année scolaire à tous

Pour l'équipe enseignante

La Directrice Julie Nadal

L'ACTU DU SERVICE JEUNESSE

Depuis le début de l'année, l'équipe d'animation n'a cessé de proposer à vos loulous des activités autour de différents projets.

Lors des vacances de février, les thèmes choisis ont été Fort Boyard et l'espace. Vos loulous ont pu réaliser :

- ♦ des activités manuelles : création d'une fusée, décor planète, visite des aliens,
- ♦ la fabrication de sabres laser, construction du fort, carte au trésor,
- ♦ des activités sportives (défis autour de la thématique de Fort Boyard).

Une sortie a également été organisée au parc de jeux Capitaine Frimousse à Colombier.

Les vacances d'avril étant terminées et arrivant au milieu du printemps, l'équipe d'animation a mis en place des activités autour du jardin. Les enfants du centre de loisirs y ont participer en aidant :

- * au nettoyage (désherbage, élagage),
- * au travail de la terre (bécher, délimiter les potagers),
- * aux plantations (melons, fraises, tomates cerises, courgettes, aubergines, courges, concombres, fleurs),
- * à la création de décorations (carillons, peinture sur cailloux, salon de jardin).

Mais attention ! Vous l'aurez compris, les enfants devront entretenir le jardin. Ce qui annonce le programme des prochains mercredis, mais aussi sur les garderies du soir sans oublier les vacances d'été,

Ces dernières arrivant à vive allure, l'équipe d'animation travaille déjà sur les vacances d'été mais aussi sur le séjour qui aura lieu le 28 juillet au 01 août 2025.

Voici quelques informations concernant le service enfance jeunesse :

- * les garderies du soir se feront au jardin (il faudra passer par le petit portail vert à droite de l'ascenseur de l'école),
- * les inscriptions des vacances d'été seront ouvertes à partir de la mi-juin,
- * le centre sera fermé du 25 juillet jusqu'au 29 août,
- * les inscriptions pour la rentrée ouvriront sur Parascol le 01 août 2025.



Club du 3^{ème} âge

Programme à venir

- * Sortie à la journée le 10 juin 2025 : « Sur les traces de Jean FERRAT » à LABLACHERE en ARDECHE,
- * Repas de fin de saison pour les adhérents, début juillet,
- * Grand loto en plein air courant août.

Reprise des activités début septembre.
Le secrétariat.



Retour du spectacle "Les chants et danses du monde" »
Salle Zinga-Zanga à Beziers le 3 avril



Jeux de Société et Belote
Tous les vendredis de 14h30 à 17 heures

Association Crèmes d'avenir

Festival "Des livres et le Château" 2025
5 et 6 juillet dans la cour du château

Des auteurs et illustrateurs venus de la région, du territoire national et de Belgique ! En effet, nous aurons la chance d'avoir Nelle Blanche qui sera notre exposante à la chapelle. Le public pourra se régaler de ses planches originales.

Le samedi aura lieu une chasse au trésor avec des cadeaux à la clé (jeu gratuit mais sur inscription à la table de l'association pour des raisons de sécurité - Les enfants doivent être accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte).

Un parcours de randonnée accompagnée sera organisé vers l'ermitage Saint-Antoine (participation gratuite mais sur inscription à la table de l'association pour les mêmes motifs et sous les mêmes conditions évoquées ci-dessus).

Le dimanche, un concours d'illustration est organisé avec récompense du jury en fin de journée (participation 5 euros - matériel fourni sur place pour la réalisation de l'illustration, ouvert aux petits et aux grands - 3 catégories d'âge seront félicitées : poussins, juniors et seniors).

Un parcours de randonnées accompagné sera organisé vers la chapelle Saint Nicolas.

Des produits de producteurs seront à déguster (vin, fromage de chèvre de la ferme du Peyral, petits pâtés de Pézenas et autres gourmandises), il y aura restauration et buvette sur place.

Dimanche soir, les participants aux ateliers de l'association Crèmes d'Avenir remettront à la municipalité une fresque réalisée cette année

par un groupe inter-générationnel qui s'étend de 8 à 75 ans. Cette œuvre reprend les éléments du patrimoine et légendes de la commune et sera expliquée au public présent.

Avec mes salutations sincères,
Julie Belin-Roux
Présidente de l'association Crèmes d'Avenir

06.38.04.19.70

DES LIVRES ET LE CHÂTEAU
À CASTELNAU-DE-GUERS



LITTÉRATURE - ARTS - PATRIMOINE - GASTRONOMIE

L'ATTRAPE LIVRES

L'attrape livres vous informe que le second bib de rues, située vers le lotissement rue Beauregard, va reprendre du service !

Après presque dix ans, le meuble d'origine a subi des dégâts climatiques, nous avons donc opté pour un frigo livres (pour information, ce mobilier perdure relativement bien, un des premiers a été installé à Sète rue de Tunis, un quartier très artistique).

Comme le premier, nous y poserons des livres de voyage (le sentier de randonnée est propice à ce type de lectures), des romans et autres documents.

Le principe du book crossing (livre qui voyage) est toujours d'actualité. Nous vous remercions de faire vivre au mieux ce nouveau meuble et de ne pas l'utiliser comme débarras, pour rappel, le dépôt sauvage est interdit et puni par la loi.

Si vous souhaitez faire un don conséquent de livres, veuillez nous contacter via le mail suivant ou par téléphone :

stephycar21@gmail.com

06/29/85/07/91

Bonnes lectures et à bientôt

Stéphanie et Martine



Le club photo expose à la maison du peuple

Le club Photo de Castelnaud de Guers a le plaisir de vous inviter à son exposition annuelle qui aura lieu à la **Maison du Peuple** du **13 au 16 juin 2025**.

- **Vendredi 13 juin à 18h30 : Vernissage de l'exposition**
- **Entrée libre de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h30**

Il n'y a pas de thème imposé, chaque photographe exposera suivant son inspiration, sa propre série d'images.

Merci de nous rendre visite et de faire circuler l'information.

A bientôt

Gérard Guiraud,

Président du CPCG

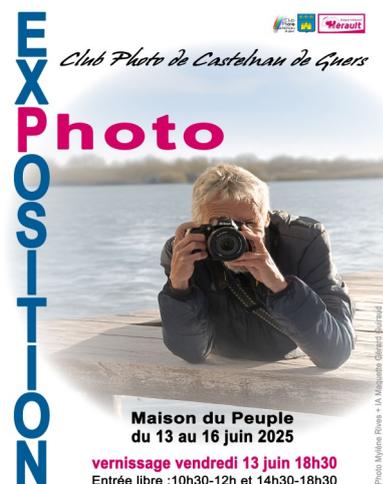
Très cordialement

clubphoto.cg@gmail.com

site: [https://](https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo)

castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo

fb: <https://www.facebook.com/clubphoto.CastelnaudGuers/>



Généralions Castelnaud

Quelle belle soirée nous avons partagé avec vous le samedi 22 mars dernier.

Ça nous a fait tellement de bien de nous retrouver, de vous retrouver, autour d'un verre et d'une table entre amis.

Le ragoût d'escoubille préparé par Sébastien, notre cuisinier du jour au fourneau présent depuis 13h, a su réveiller les papilles des convives dès leur entrée dans la salle polyvalente à l'ouverture des portes à 19h30.

De plus, nous avons l'honneur de recevoir le "Groupe No Name", déjà venu en formule "Orchestre" lors de précédentes fêtes votives du village, qui nous a fait danser jusque tard dans la nuit.

Ce fut une magnifique soirée, simple et conviviale, et ce n'est pas les 90 personnes présentes à la soirée qui diront le contraire.

C'est pour cette raison que nous vous avons concocté un beau programme pour le samedi 14 Juin, à la salle polyvalente.

La journée sera bien pleine et épuisante pour ceux qui en profiteront, mais ces moments de partage et de convivialité ne peuvent se passer de vous. Vide grenier, loto et soirées années 80 seront au rdv pour une journée riche.

Vous retrouverez le programme dans vos boîtes aux lettres sous peu.

A très vite

Les bénévoles de l'association GÉNÉRALIONS CASTELNAU



La DIANE des Sautarochs

La saison de chasse 2024/2025 aux sangliers pour la Diane des Sautarochs sur la commune de Castelnaud-de-Guers s'est achevée avec un bilan de prélèvement satisfaisant mais qui aurait pu être plus important au vu des animaux rencontrés mais, permettant quand même de limiter quelques dégâts sur les exploitations.

En attendant la prochaine saison, il est prévu quelques travaux sur le territoire de chasse tels que l'aménagement et la numérotation de nouveaux postes de tir, la création et la pose de miradors supplémentaires alors que 4 ont été placés cette saison.

Pour ce faire, toutes les bonnes volontés sont invitées à se manifester afin de mener à bien ces travaux, nécessaires pour le bon déroulement de nos journées de chasse prochaines.

Nous profitons de ce petit article pour remercier l'ensemble des propriétaires pour leurs accords de chasse sur leurs territoires ainsi que la Municipalité pour leur aide et soutien à notre Association.

Lors de nos journées de chasse, nous partageons en bonne intelligence les différents lieux avec tous les autres usagers et appliquons, suivant les consignes données à chaque battue par le Président Jen-Luc SANHET, les consignes strictes de sécurité données pour les tirs d'animaux identifiés et le balisage de la zone chassée par des panneaux appropriés.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à notre local de chasse pour mieux se connaître.



Les chats libres

Notre petite association subit depuis quelques mois l'augmentation des tarifs de notre clinique vétérinaire qui a changé de statut.

Les adhésions n'augmentent pas ainsi que les dons, un grand merci aux rares mais généreux donateurs. Nous remercions, notre municipalité qui nous a octroyé davantage de stérilisations en 2024. Les ventes de confitures complètent notre budget.

Pour cela, je remercie la municipalité de Pézenas qui m'autorise à installer mon petit stand tous les samedis sur le marché de la ville. En reconnaissance, je fais un peu de bénévolat pour l'association les Chats Libres de Pézenas (nourrissage, captures occasionnelles). Je remercie tous ceux qui nous font confiance et apprécient notre action et l'énorme investissement que cela nous demande.



Cousido de Pleg à Pleg

La présidente de Cousido remercie toutes les personnes (les mamies et les adhérentes) qui ont tricoté des brassières qui partiront bientôt pour Madagascar.

Ces brassières sont remises à l'hôpital qui s'en occupe.



Association des Anciens Combattants de Castelnaud-de-Guers

Comité FNACA (fédération Nationale des Anciens Combattants d'AFN) et UFCH (Union
Fédérale des Combattants de l'Hérault)



Voici nos activités après la cérémonie du 11 novembre 2024 (106ème Anniversaire de l'Armistice de 1918) qui rassemble toujours un public nombreux.

En décembre 2024 nous avons participé financièrement au Téléthon.

5 décembre 2024, nous avons rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre en Algérie, cérémonie à 11h45 au Cimetière.

5 mars 2025, le bureau s'est déplacé à Vias pour assister à un Comité Départemental FNACA.

19 mars 2025 à 11h45 au Cimetière de Castelnaud de Guers, cérémonie du Cessez-le-Feux en AFN-Hommage aux Morts.

Le 5 avril 2025, le Bureau n'a pas pu se rendre à l'Assemblée Générale UFCH à Saint-Etienne d'Estréchoux. Une médaille de vermeil pour services rendus à l'UFCH de Castelnaud a été remise à 2 adhérents, René Ségura et Louis Mathieu, que nous félicitons.

24 avril 2025, une délégation s'est rendue au 44ème Congrès Départemental FNACA à Murviel-les-Béziers .

8 mai 2025, cérémonie de la Victoire de 1945. Départ de la Mairie à 11heures pour le dépôt de gerbe au monument aux Morts route de Pézenas et devant la stèle des Frères Barthélémy ; 11h45, cérémonie devant la stèle aux Morts de toutes les Guerres ; au cimetière, dépôt de gerbes, lecture de messages par les enfants de l'école, le Président des Anciens Combattants, le Maire de Castelnaud-de-Guers.

Un apéritif offert par la Municipalité sera servi à la salle Polyvalente.

8 juin 2025 Nous rendrons hommage aux Morts pour la France lors de la guerre d'Indochine, cérémonie à 11h45 au Cimetière.

Venez nombreux rendre hommage à nos disparus durant ces conflits. Entretienons notre devoir de mémoire envers ceux qui se sont battus pour notre Liberté et pour la Paix.
Bon courage à tous, Le Président



19 mars 2025



Les porte-drapeaux

Notre village est à la recherche de nouveaux jeunes pour remplacer nos deux actuels porte-drapeaux Alice et Kilian. En effet, ces derniers ne pourront plus participer aux cérémonies car ils quitteront le village pour poursuivre leurs études. Nous les remercions pour leur engagement citoyen. Ils ont mené à bien cette mission symbolique rendant hommage, au nom de la Nation Française, aux combattants et aux disparus. Nous sommes donc à la recherche de volontaires motivés et fiers de représenter notre communauté lors de ces cérémonies officielles.

Nous encourageons tous les jeunes intéressés à contacter la mairie au 04 99 41 00 09.





AMSC

Association Multisports et Culturelle De Castelnaud de Guers

Rappel des activités pour la saison 2024/2025. L'AMSC progresse et poursuit ses efforts pour permettre à un maximum de Castelnaulais(es) de pratiquer une activité.

Cinq activités différentes pratiquées tout le long de l'année, Multisports, Tir à l'arc, Gym, Pilates, Badminton Ados et adultes et des camps nature-aventure durant les vacances.

*Depuis 2024, la section Tir à l'Arc est adhérente à la Fédération Française de Tir à l'Arc. À travers nos rencontres à VIAS, LUNEL, PRADES LE LEZ ... Déjà, nos jeunes archers prennent plaisir à poser le pied sur les podiums. Nous remercions la municipalité de nous avoir soutenus et nous permettre de poursuivre le Tir à l'arc dans de bonnes conditions. Merci également à notre partenaire **Concept Piscine à Florensac** pour les tee-shirts.*



La prochaine **Soirée Jeux de société** aura lieu **le Vendredi 30 mai** à la **Maison du Peuple**. De 19h à 23h. Buvette et petite restauration sur place.

Notre journée annuelle FÊTE DU SPORT : Information bientôt disponible.

La section « **CONNAITRE et PROTEGER la NATURE** », animée par **Sophie et Ariel** connaît une véritable ascension à travers les **stages Bi-vouac-Nature Aventure**.

C'est près d'une trentaine de jeunes curieux de nature au caractère d'aventurier qui ont partagé une semaine de découverte lors de notre stage nature - aventure d'avril.

Une météo clémente a permis aux plus jeunes de faire le zoom sur les petites bêtes tout au long de la semaine.

Pour les 9-13 ans nous nous sommes intéressés au fonctionnement de la fleur. La fabrication d'un bâton multifonction nous a permis d'affiner notre utilisation d'outils.

Nous avons fabriqué du pain depuis le grain avec une meule à pierre et un four à bois.

Une belle conclusion avec une quinzaine de familles autour de notre habituelle auberge espagnole et l'observation et l'écoute de batraciens de Marcoury.

Merci Jérôme !



Notre 15e stage aura lieu du **lundi 7 juillet** au **vendredi 11 juillet**.

Préinscriptions <https://bit.ly/3GDPtsq>

Infos/ Renseignements au 0785384107

COC - Club Omnisports Castelnaulais

Les différentes équipes de la section tambourin du COC ont repris la compétition au début du mois d'avril.

L'école de tambourin a engagé pour cette saison deux équipes. Une en poussins et une en benjamins.

Le premier plateau poussins a eu lieu à Castelnaud.

Malgré deux défaites, cette jeune équipe a montré sur le terrain tous les progrès qu'elle a réalisés depuis la reprise des entraînements au mois de septembre. Lors du deuxième plateau les deux rencontres se sont soldées par des match nuls.



Pour leur premier plateau les benjamins se sont déplacés à Cazouls d'Hérault pour y rencontrer l'équipe locale et Les Pennes Mirabeau.

Les deux victoires acquises lors de cette première journée de championnat leur permettent d'accéder à la poule excellence qui est le plus haut niveau de cette catégorie. Lors du prochain plateau, ils seront opposés à Vendémian et Cournonsec.

Ils ont également passé deux tours en coupe Occitanie et se retrouvent en demi-finale de cette compétition. Cette équipe est actuellement invaincue mais le plus dur reste à venir face aux meilleures équipes de ce championnat.



Du côté des séniors, une seule équipe a été engagée pour cette saison en championnat de départementale 1. Après l'arrêt de plusieurs joueurs, l'effectif n'était pas suffisant pour maintenir une seconde équipe comme la saison dernière. Les deux premières rencontres se sont soldées par des défaites mais la motivation est là et les résultats ne tarderont pas à venir. Prochaines rencontres à Castelnaud les 17 et 24 mai, les 14 et 21 juin. Nous vous attendons nombreux pour les encourager.

Côté manifestations extra sportive, le COC sera présent pour la fête de la musique le 21 juin et le 13 juillet pour l'organisation du repas.

L'année 2025 sera aussi marquée par deux anniversaires. Les 40 ans du COC et les 10 ans du trophée « Chris Allemand »

Une grande fête sera organisée le 26 juillet pour fêter le 40ème anniversaire de l'association et le 10ème trophée « Chris Allemand » se déroulera les 11 et 12 octobre.

Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble ces deux événements.

Contacts

Mail : cocastelnaulais@gmail.com

Téléphone : 06 63 40 52 14



**CLUB OMNISPORTS
CASTELNAULAIS**

Route de Florensac
CASTELNAU DE GUERS

L'ASPAHC

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnaud

ACTIVITÉS ASPAHC Juin à septembre

Dimanche 1^{er} juin, à partir de 10h00

Journée nettoyage du site de Saint-Antoine et réfection de murs.

A midi, apéritif offert par la mairie aux participants et repas sur place.

Lundi 9 juin, excursion au château d'Aumelas, pique-nique à emporter. Départ à 10h devant la mairie.

Lundi 14 juillet, 3^{ème} soirée nocturne à Saint-Antoine avec vision des feux d'artifices et un repas traiteur sur inscriptions, à partir de 19h.

Dimanche 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Le matin à 10h visite commentée du château et du village, exposition.

A midi, repas traiteur sur inscriptions dans la cour du château.

A 15h à la Maison du peuple, présentation d'une publication sur l'ermitage de Saint-Antoine, suivie d'une conférence de Michel Christol sur l'Antiquité.



Renseignements : aspahc34@orange.fr



La Tropa d'El Garrigo

Visites Théâtralisées de Castelnaud de Guers

La Tropa del Garrigo a le plaisir de présenter cette année encore un programme de représentations avec une distribution et une intrigue renouvelées.

Les représentations auront lieu les

6 et 20 juillet et les

3, 10, 17 et 24 août à 21h.

Le départ se faisant comme d'habitude à la Porte Merveille face à l'épicerie.

Une représentation est également prévue le 21 septembre à 17h dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Le spectacle est gratuit, mais la troupe est toujours ravie de pouvoir recueillir des témoignages de satisfaction et de soutien.

Jean Pellerin



Arts au château de Guers

Du 9 au 16 mai, le salon de peinture organisé par l'association « Arts au Château de Guers » a tenu toutes ses promesses. Cet événement a offert aux visiteurs une exposition riche et variée.

De nombreuses œuvres étaient exposées, mettant en lumière différentes techniques artistiques telles que l'huile, l'aquarelle et l'acrylique. Les visiteurs ont pu admirer la diversité des styles et des approches témoignant de la créativité des artistes participants.

Plusieurs prix ont été attribués pour récompenser les œuvres qui ont touché le public offrant une reconnaissance bien méritée aux artistes.



Remise des prix

Les jardins des Caminières

Le printemps est là et même s'il se présente pluvieux, les jardiniers sont bien occupés. Cette année, presque toutes les parcelles sont louées, le bouche-à-oreille et l'envie de cultiver ont bien fonctionné !

A l'initiative d'une des adhérentes, une parcelle a été réservée pour que des enfants du village puissent s'initier au jardinage. Ils sont trois à découvrir cette nouvelle activité et ils ont baptisé leur carré vert la "parcelle des petits pieds" ! Vivement cet été pour voir leurs premières récoltes !

Prochainement, l'association organisera une matinée portes ouvertes avec un pique-nique au jardin. Ce sera l'occasion pour les curieux de découvrir les joies du jardinage et de partager un moment convivial.

L'info sera diffusée sur la page Facebook de la commune et sur Illiwap !



Etat civil

RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

Afin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord.

Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

MARIAGE

NAISSANCE

BORIE Léo

DÉCÈS

MARCO Antoinette
épouse CASTELLO

DESCOUSSE Jacques

TABARAN Josiane
épouse FERRET

ARANDA Elie

Infos pratiques

La mairie

Accueil du public

Du lundi, au vendredi
8h30/12h00

Service urbanisme sur RDV

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Agence postale municipale

Du lundi au vendredi
8h30/12h00

Retraits possibles des colis et des lettres recommandées l'après-midi sur RDV pris le matin.

Police municipale

06 38 60 11 76

Contacts

Valérie Ramy

accueil@castelnaud-de-guers.com
04 67 98 13 61

Martine Lahoz

finances@castelnaud-de-guers.com
04 67 98 16 93

Marion Rubio

communication@castelnaud-de-guers.com
04 99 41 00 09

Claudia Weichert

urba@castelnaud-de-guers.com
04 67 98 16 94

Le centre de loisirs

enfancejeunessecdg34120@gmail.com
04 67 30 29 59

L'école

04 67 98 98 32
ce.0341074h@ac-montpellier.fr

Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électricité : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)

En cas de problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Numéro d'astreinte
07 87 62 36 81



Droit d'expression des élus de l'opposition
Aucun texte ne nous a été communiqué.

Seulement en cas d'URGENCE, weekend et jours fériés
Numéro pour joindre un élu

06 78 64 94 77

Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste**
7 bis avenue des Sautarochs
04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, **psychologue, psychologue holistique, hypnose**

22 rue du Peyral
04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise, **psychologue**

5 place du jeu de Ballon
04 67 90 75 03

555 abonnés à ce jour



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

(((Suivez l'actualité de la commune)))

- 01 Téléchargez l'appli
- 02 Recherchez le nom de votre commune
- 03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR    

GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION